

Emetteur \_\_\_\_\_ Direction de la Communication et de l'Information  
Date \_\_\_\_\_ 21 juin 2019  
Objet : \_\_\_\_\_ **20 millions d'euros en faveur de Campus Madeleine**

*Mobilisation en faveur des territoires*

## **20 M d'€ en faveur du projet Campus Madeleine**

**Le Département du Loiret s'engage, à travers la signature d'un accord-cadre, à soutenir, l'Université d'Orléans et Orléans Métropole dans la réalisation du projet *Campus Madeleine*, à hauteur de 20 M d'€. Cette subvention interviendra dans le cadre du prochain contrat de soutien au projet d'intérêt départemental ou supra-départemental.**

Afin de renforcer son attractivité, l'Université d'Orléans a pour objectif de développer la Faculté de Droit Economie Gestion, via une offre de formation départementale renouvelée des métiers du Droit : une nouvelle école de la DATA.

Le site de cette nouvelle école se tiendra à l'ancien hôpital Madeleine sur un espace de 5 hectares, accueillant aussi des logements étudiants, un groupe scolaire, une maison de santé, un hôtel avec des espaces végétalisés. La programmation s'étendra de 2019 à 2025.

Le montant prévisionnel de l'opération s'élève, à ce jour, à 67 M d'€. Dans le cadre du volet 4 de sa politique *Mobilisation en faveur des territoires*, le Département du Loiret s'engage à soutenir financièrement l'opération, pour un montant total avoisinant 30 % du coût de l'opération, dans la limite des 20 M d'€.

### **À propos de la politique *Mobilisation du Département en faveur des territoires***

Lors de la session des 29 et 30 septembre 2016, l'Assemblée départementale a voté la mise en place d'une nouvelle politique d'appui au développement territorial. Baptisé « Mobilisation du Département en faveur des territoires », ce dispositif a pour ambition de tisser de nouvelles relations avec les territoires loirétains. L'objectif est de développer des synergies afin de soutenir le développement économique local et favoriser la création d'emplois durables. Le volet 4 « Investissement à rayonnement départemental », consiste à soutenir les grands équipements spécifiques à rayonnement départemental, structurants pour le Loiret et vecteurs de développement et d'attractivité pour l'ensemble du territoire.

**Contact presse :**  
Cassandre Germain  
02 38 25 43 93  
06 37 99 23 20  
cassandre.germain@loiret.fr